

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 13 juillet 2012
(convocation du 2 juillet 2012)

Aujourd'hui Vendredi Treize Juillet Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 15
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 12 h 45 et jusqu'à 13 h 30
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANCOIS Béatrice jusqu'à 10 h 10
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à partir de 13 h 40
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 13 h 20
M. AMBRY Stéphane à M. MERCIER Michel
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick
M. BOUSQUET Ludovic à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 11 h 15
M. BRUGERE Nicolas à M. LOTHAIER Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 35 et à partir de 14 h 05
Mme COLLET Brigitte à M. QUERON Robert jusqu'à 11 h 30

M. DAVID Yohan à Mme LIRE Marie Françoise
M. DELAUX Stéphan à Mme PIAZZA Arielle
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10 h 45 et à partir de 13 h
Mme DIEZ Martine à Mlle COUTANCEAU Emilie à partir de 12 h 45
M. DUPOUY Alain à M. REIFFERS Josy
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 40
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
Mme LIMOUZIN Michèle à Mme FAORO Michèle
M. MANGON Jacques à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole
M. PAILLART Vincent à M. RAYNAUD Jacques
Mme PARCELIER Muriel à M. SOLARI Joël
M. PEREZ Jean-Michel à M. DOUGADOS Daniel
M. RESPAUD Jacques à M. TRIJOLET Thierry à partir de 12 h 45
M. ROUVEYRE Matthieu à Mlle DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 9 h 55
M. SIBE Maxime à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 15
Mme WALRYCK Anne à Mme BREZILLON Anne

EXCUSE :

M. ROBERT Fabien

LA SEANCE EST OUVERTE

**Transports urbains et transports pour personne à mobilité réduite -
Présentation Rapport annuel "Transports" du délégant - Année 2011**

Monsieur DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux, compétente en matière de transports urbains, a délégué par voie contractuelle, la gestion de son réseau communautaire de transports en commun et du service de transports à la demande des personnes à mobilité réduite, à la société Keolis Bordeaux.

La convention de délégation de service public a été conclue pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} mai 2009 jusqu'au 30 avril 2014.

I. LE RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN « tbc »

I.1 Les faits marquants

● La fréquentation

On notera une hausse de 6% de la fréquentation par rapport à 2010 soit **un total de 108 837 763 voyages comptables** réalisés sur le réseau (bus, tramway et dessertes).

Ces derniers se répartissent comme suit :

- 42.3 millions de voyages réalisés sur le réseau de bus soit +4% en comparaison de 2010,
- 66.5 millions de voyages réalisés sur le réseau de tramway soit une hausse de 7,3%.

Le réseau a enregistré 76 527 523 validations via son système billettique.

Malgré ces bons résultats, le délégataire n'a pas atteint les objectifs contractuels fixés à 132 600 417 voyages comptables (-17,9%) et 116 688 367 validations (-34,4%).

● L'exploitation kilométrique

L'offre effective mise en œuvre, sur l'ensemble du réseau tbc, note **une évolution de 2,4 % avec 27 429 418 kilomètres commerciaux** (avec voyageurs) parcourus par les autobus et les rames, soit 80,3 % pour le réseau de bus et 19,7 % pour le réseau de tramway.

L'objectif contractuel était fixé, pour 2011, à 27 562 805 kilomètres commerciaux.

Pour permettre les déplacements des usagers et réaliser l'ensemble des services proposés, l'exploitant Keolis Bordeaux dispose d'un parc communautaire de 471 véhicules dont :

172 autobus articulés, 194 autobus standards, 12 gabarits réduits, 6 navettes électriques, 9 minibus, 4 microbus et 74 rames de tramway.

A fin 2011, la moyenne d'âge du parc d'autobus est de 7,18 ans et de 6,88 ans pour le parc de rames.

I.2 Les principaux indicateurs du réseau

● L'offre

L'offre kilométrique commerciale, pour 2011, est de 38,3 kilomètres par habitant soit une offre supérieure de 2 % en comparaison de 2010.

● L'usage

L'usage du réseau communautaire est de 152 voyages par habitant contre 144 en 2010.

● L'utilisation

Le taux d'utilisation est de 4 voyages par kilomètre, l'utilisation du réseau reste stable, elle était de 3,9 en 2010.

● Les coûts

Pour le réseau de bus, le coût par kilomètre est de 4,30€, le coût par voyage représente 2.31€ tandis que le réseau de tramway propose un coût par kilomètre de 2,24€ et un coût par voyage de 0,16€.

L'analyse de l'ensemble des ratios financiers, réalisée par la Communauté urbaine, fait ressortir un taux de couverture (recettes/dépenses) en progression par rapport à 2010 de 2,4 points. Il n'est cependant pas en adéquation avec l'objectif contractuel pour 2011 soit 32,8% en réalisé contre 39% en prévisionnel.

I.3 Les parcs relais

En complément de l'offre de transport, des parcs relais sont réservés aux véhicules des usagers afin d'accéder au réseau communautaire.

Au nombre de quinze pour une capacité totale de 4 728 places, ces structures ont accueilli en 2011, un total de 1 309 020 véhicules et 1 975 291 voyageurs.

Les parcs mixtes de Pessac Centre, Porte de Bordeaux et Mérignac Centre, réservés aux seuls abonnés du réseau, ont permis le stationnement de 18 691 véhicules.

La fréquentation, en nombre de véhicules, évolue de +9,83% avec un taux de remplissage de 88% tous parcs relais et parcs mixtes confondus.

I.4 Le service de location de vélos en libre service : Vcub

Proposé aux usagers le 20 février 2010, ce service comporte 139 stations avec une moyenne de 1 241 vélos disponibles (nombre moyen de vélos en service par jour) si l'on considère le parc total de 1 575 vélos.

L'utilisation du Vcub est de 2 012 431 locations. Le coût de ce service est de 1 591 954€ soit un coût par location de 0,79€ en baisse de 13% en comparaison de 2010 (0,91€ par location).

I.5 La fraude

En regard de l'enquête annuelle, menée du 6 au 12 décembre 2011, auprès de 5 562 personnes, **le taux de fraude mesuré est de 11,2 % avec un taux de non validation de 9,7 %** soit une diminution de la fraude de 3,4 % et de la non validation de 3,1 %.

Malgré cette nette amélioration et l'augmentation du nombre de contrôles, le délégataire n'a pu atteindre l'objectif contractuel de 7% pour l'année 2011.

Cependant, il convient de noter que l'exploitant propose un taux de contrôles sur l'ensemble du réseau de 4,27% contre un seuil contractuel fixé à 4%.

I.6 Les évolutions des recettes

● Les recettes tarifaires

Pour l'année 2011, une augmentation de tarifs est intervenue au 1^{er} juillet. La gamme tarifaire s'est enrichie de trois nouveaux titres : « le tickarte Hebdo+ », « Modalis Ter Bus Jeune » et le combiné tbc et autopartage « tbc cool ».

Les recettes tarifaires, pour l'année 2011, s'élèvent à 49,5 millions d'euros en très bonne progression de 10,5% par rapport à 2010. Cependant, l'engagement annuel était fixé à 58,9 millions d'euros.

● Les recettes de publicité

Ces dernières s'élèvent à 998 377€ en progression de 11,3% en comparaison de 2010 mais en deçà de l'engagement contractuel fixé à 1,7 millions d'euros.

● Les recettes des amendes

Celles-ci comprennent les amendes pour défaut de titre, les pénalités pour non validation, les amendes pour incivilités ainsi que les contraventions apposées dans les parcs relais.

Pour l'année 2011, le montant de ces recettes est de 1 138 812€ et progresse de 26% par rapport à 2010.

I.7 La qualité des services

Pour l'ensemble des services, 33 indicateurs sont mesurés chaque mois dont 25 sont assujettis à un système de bonus / malus selon l'atteinte ou non d'un seuil minimum de qualité. Pour 2011, le délégataire sera redevable d'un montant net de 92 693€ pour non respect de ses engagements.

D'autre part, dans la démarche « qualité » initiée par la Communauté urbaine, celle-ci a en charge la mesure annuelle de la satisfaction des usagers du réseau.

Deux enquêtes ont été menées du 9 décembre 2011 au 21 janvier 2012 :

- ▲ **une enquête de satisfaction** des usagers « abonnés » du réseau,
- ▲ **une enquête de notoriété** des usagers « occasionnels » du réseau.

La note de satisfaction 2011 est de 14,9 sur 20 pour les abonnés et de 15,1 pour les occasionnels. Quel que soit le profil des voyageurs, 97,3 % d'entre eux accordent une bonne ou une très bonne image du réseau.

II. LE SERVICE DE TRANSPORTS A LA DEMANDE « mobibus »

II.1 Les faits marquants

● L'exploitation

Pour l'année écoulée, le service de transports à la demande pour les personnes à mobilité réduite a parcouru **un total de 1 377 572 kilomètres** (distances commerciales et haut-le-pied) sur le territoire communautaire soit une nette diminution de 11 % en comparaison de l'année 2010.

Cette baisse s'explique par une forte régression des kilomètres réalisés en haut-le-pied c'est-à-dire sans voyageur.

Conformément aux engagements, la base d'intéressement pour 2011 a été fixée à 48 % de kilomètres commerciaux par rapport à la production totale kilométrique annuelle.

Le résultat présenté pour 2011 est de 728 094 kilomètres soit un ratio de 52,9 %.

Au 31 décembre, le service « mobibus » dispose de 32 véhicules pour assurer l'ensemble des services. L'âge du parc est de 4,73 ans contre 3,73 ans pour l'année 2010.

● La fréquentation

Le nombre de voyages enregistrés par le service est de 88 520 contre 82 279 en 2010, on constate ainsi une hausse de 2 % mais cette dernière se singularise selon le type de handicaps étudié :

Types de handicaps	Evolution 2010 / 2011
Fauteuil roulant	8,9 %
Fauteuil roulant électrique	2,1 %
Semi-valide	-3,8 %
Semi-valide visuel	14,3 %
Non voyant	0,3 %

II.2 La qualité du service

L'enquête de satisfaction pour « mobibus » a été menée du 5 au 14 décembre 2011 auprès de 310 personnes, échantillon le plus représentatif des usagers du service.

La note globale de satisfaction est de 14,9 sur 20.

Une majorité d'utilisateurs, 81,6 % se déclarent satisfaits du service dont 35,5 % se déclarant très satisfaits.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis du Comité Technique Paritaire du 3 juillet 2012,

VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 10 juillet 2012,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QU'il est nécessaire d'adopter les termes du rapport annuel présenté,

DECIDE

Article unique : d'adopter les termes du rapport annuel présenté.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées communication.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 juillet 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
30 JUILLET 2012**

PUBLIÉ LE : 30 JUILLET 2012

M. CHRISTOPHE DUPRAT